

RCS : TOULOUSE

Code greffe : 3102

Documents comptables

REGISTRE DU COMMERCE ET DES SOCIETES

**Le greffier du tribunal de commerce de TOULOUSE atteste l'exactitude des informations transmises ci-après**

Nature du document : Documents comptables (B-S)

Numéro de gestion : 2014 B 00929

Numéro SIREN : 800 925 521

Nom ou dénomination : 2 i PROMOTION

Ce dépôt a été enregistré le 18/04/2018 sous le numéro de dépôt B2018/006464

**GREFFE DU TRIBUNAL DE COMMERCE** .....  
**TOULOUSE**

**DEPOT DES COMPTES ANNUELS**

n° de dépôt : **B2018/006464**  
n° de gestion : **2014B00929**  
n° SIREN : **800 925 521 RCS Toulouse**

Le greffier du Tribunal de Commerce de Toulouse certifie avoir procédé le 18/04/2018 à un dépôt annexé au dossier du registre du commerce et des sociétés de la société :

2 i PROMOTION - Société par actions simplifiée  
411 avenue du Gers 31270 Frouzins -FRANCE-

**date de clôture : 31/12/2017**

**Ce dépôt comprend les documents comptables prévus par la législation en vigueur.**

Concernant les événements RCS suivants :

**Dépôt des comptes annuels**



2128592

2128592

Formulaire obligatoire (art. 302 Septies  
A du Code Général des Impôts)

Désignation de l'entreprise SAS 2 I PROMOTION Néant  \*

Adresse de l'entreprise 411 AVENUE DU GERS 31270 FROUZINS

Numéro SIRET \* 8 0 0 9 2 5 5 2 1 0 0 0 1 8

Durée de l'exercice en nombre de mois \* 1 2 Durée de l'exercice précédent \* 1 2

EXEMPLAIRE A CONSERVER PAR LE DECLARANT

				Exercice N clos le	Exercice N-1 clos le
				<u>3 1 1 2 2 0 1 7</u>	<u>3 1 1 2 2 0 1 6</u>
<b>ACTIF</b>		Brut	Amortissements - Provisions	Net	Net
		1	2	3	4
<b>ACTIF IMMOBILISE</b>	Immobilisations incorporelles { Fonds commercial * Autres *	010	012		
		014	016		
	Immobilisations corporelles *	028	030		
	Immobilisations financières * (1)	040	042		
	<b>Total I (5)</b>	<b>044</b>	<b>048</b>		
<b>ACTIF CIRCULANT</b>	Matières premières, approvisionnements, en cours de production *	050	052	508 940	132 205
	Marchandises *	060	062		
	Avances et acomptes versés sur commandes	064	066		
	Créances (2) { Clients et comptes rattachés* Autres * (3)	068	070	9 000	3 000
		072	074	66 503	10 814
	Valeurs mobilières de placement	080	082		
	Disponibilités	084	086	41 762	472 737
	Charges constatées d'avance *	092	094		
	<b>Total II</b>	<b>096</b>	<b>098</b>	<b>626 205</b>	<b>618 757</b>
	<b>Total général (I+II)</b>	<b>110</b>	<b>112</b>	<b>626 205</b>	<b>618 757</b>
<b>PASSIF</b>				Exercice N NET	Exercice N-1 NET
				1	2
<b>CAPITAUX PROPRES</b>	Capital social ou individuel *	120		1 000	1 000
	Ecart de réévaluation	124			
	Réserve légale	126		100	100
	Réserves réglementées*	130			
	Autres réserves (dont réserve relative à l'achat d'oeuvres originales d'artistes vivants * )	131	132	371 899	203 321
	Report à nouveau	134			
	Résultat de l'exercice	136		45 808	168 578
	Provisions réglementées	140			
	<b>Total I</b>	<b>142</b>		<b>418 807</b>	<b>372 999</b>
	Provisions pour risques et charges	154			
<b>DETTES (4)</b>	Emprunts et dettes assimilées	156			
	Avances et acomptes reçus sur commandes en cours	164			
	Fournisseurs et comptes rattachés *	166		5 414	49 797
	Autres dettes (dont comptes courants d'associés de l'exercice N : ..... )	169	172	188 232	195 960
	Produits constatés d'avance	174			
	<b>Total III</b>	<b>176</b>		<b>207 398</b>	<b>245 758</b>
<b>Total général (I + II + III)</b>	<b>180</b>		<b>626 205</b>	<b>618 757</b>	
<b>RENVOIS</b>	(1) Dont immobilisations financières à moins d'un an	193	(4) Dont dettes à plus d'un an	195	
	(2) Dont créances à plus d'un an	197	(5) Coût de revient des immobilisations acquises ou créées au cours de l'exercice *	182	
	(3) Dont comptes courants d'associés débiteurs	199	Prix de vente hors TVA des immobilisations cédées au cours de l'exercice *	184	

\* Des explications concernant cette rubrique figurent dans la notice n° 2033-NOT.

Formulaire obligatoire l'article 302 Septies A du Code Général des Impôts Désignation de l'entreprise **SAS 2 I PROMOTON** Néant \*

**EXEMPLAIRE A CONSERVER PAR LE DECLARANT**

A - RÉSULTAT COMPTABLE		Exercice N clos le		Exercice N-1 clos le				
		3 1 1 2 2 0 1 7	2	3 1 1 2 2 0 1 6	2			
<b>PRODUITS D'EXPLOITATION</b>	Ventes de marchandises * <span style="float:right">dont export et livraisons intracommunautaires</span>	209		210	370 596	796 608		
	Production vendue <span style="float:right">biens services *</span>	215		214				
	Production stockée * <span style="float:right">(Variation du stock en produits intermédiaires, produits finis et en cours de production)</span>	217		218	76 750	53 063		
	Production immobilisée *			222				
	Subventions d'exploitation reçues			224				
	Autres produits			226				
				230	6 363	13		
	<b>Total des produits d'exploitation hors T.V.A. (I)</b>			232	453 708	849 684		
	Achats de marchandises * (y compris droits de douane)			234				
	Variation de stock (marchandises) *			236				
<b>CHARGES D'EXPLOITATION</b>	Achats de matières premières et autres approvisionnements * (y compris droits de douane)			238	651 679	275 166		
	Variation de stock (matières premières et approvisionnement) *			240	(376 735)	295 721		
	Autres charges externes * : <span style="float:right">(dont crédit bail : - mobilier - immobilier)</span>			242	13 384	11 217		
	Impôts, taxes et versements assimilés <span style="float:right">(dont taxe professionnelle CFE et CVAE *)</span>	243	777	244	1 766	989		
	Rémunérations du personnel *			250	81 635	17 305		
	Charges sociales (cf. renvoi 380)			252	26 123	6 896		
	Dotations aux amortissements *			254				
	Dotations aux provisions			256				
	Autres charges <span style="float:right">dont provisions fiscales pour implantations commerciales à l'étranger *</span>	259		262	1	6		
	<span style="float:right">dont cotisations versées aux organisations syndicales et professionnelles</span>	260						
<b>Total des charges d'exploitation (II)</b>			264	397 853	607 299			
<b>1 - RÉSULTAT D'EXPLOITATION (I - II)</b>				270	55 856	242 384		
<b>PRODUITS ET CHARGES DIVERS</b>	Produits financiers (III)			280				
	Produits exceptionnels (IV)			290				
	Charges financières (V)			294				
	Charges exceptionnelles <span style="float:right">dont amortissement des souscriptions dans des PME innovantes (art 217 octies)</span>	347		300				
	<span style="float:right">dont amortissement exceptionnel de 25% des constructions nouvelles (art 39 quinquiés D)</span>	348						
Impôts sur les bénéfices *			306	10 048	73 806			
<b>2 - BÉNÉFICE OU PERTE : Produits (I+III+IV) - Charges (II+V+VI+VII)</b>				310	45 808	168 578		
<b>B - RÉSULTAT FISCAL</b> Reporter le bénéfice comptable col. 1, le déficit comptable col. 2				312	45 808	314		
<b>Réintégrations</b>	Rémunérations et avantages personnels non déductibles *			316				
	Amortissements excédentaires (art. 39-4 C.G.I.) et autres amortissements non déductibles			318				
	Provisions non déductibles *			322				
	Impôts et taxes non déductibles * (cf. page 7 de la notice 2033.not)			324	10 048			
	Divers*, dont intérêts excédentaires des cptes-cts d'associés	247		330				
	Fraction des loyers versés dans le cadre d'un crédit bail immobilier et de levée d'option		écarts de valeurs liquidatives sur OPCVM* 248	251				
			(Part de loyers dispensés de réintégration) 249					
	Charges afférentes à l'activité relevant du régime optionnel de taxation au tonnage des entreprises de transport maritime			998				
	Résultat fiscal afférent à l'activité relevant du régime optionnel de taxation au tonnage des entreprises de transport maritime			999				
	Produits afférents à l'activité relevant du régime optionnel de taxation au tonnage des entreprises de transport maritime					997		
<b>Déductions</b>	Entreprise nouvelles (44. sexties)	986	Zone franche urbaine (44. octies et octies A)	987	Zones de restructuration de la défense (44. quaterdecies)	127	Zones de revitalisation rurales (44. quaterdecies)	138
	Reprise d'entreprises en difficulté (44. septies)	981	Jeune entreprise innovante (44. sexties A)	989	Basins d'emploi à redynamiser (art 44 duodecies)	991	Pôles de compétitivité hors CICE (art 34 undecies)	990
	Divers ZFA (44. quaterdecies)	345	Investissements outre-mer	344	Créance due au report en arrière du déficit	346		
	"Déduction exceptionnelle (art 39 decies)"		655					
	<b>RÉSULTAT FISCAL AVANT IMPUTATION DES DÉFICITS ANTÉRIEURS</b>	Bénéfice col. 1		Déficit col. 2	352	53 586	354	
<b>Déficits</b>	Déficit de l'exercice reporté en arrière : (Entreprises I.S. seulement)			356				
	Déficits antérieurs reportables : * ..... dont imputés sur le résultat :					360		
<b>RÉSULTAT FISCAL APRES IMPUTATION DES DÉFICITS</b>		Bénéfice col. 1	Déficit col. 2	370	53 586	372		



Formulaire obligatoire (article 302 Septies  
A bis du Code Général des Impôts)

Désignation de l'entreprise : SAS 2 I PROMOTION

Néant  \*

EXEMPLAIRE A CONSERVER PAR LE DECLARANT

I		IMMOBILISATIONS		Valeur brute des immobilisations au début de l'exercice		Augmentations		Diminutions		Valeur brute des immobilisations à la fin de l'exercice		Réévaluation légale *	
ACTIF IMMOBILISÉ												Valeur d'origine des immobilisations en fin d'exercice	
Immobilisations incorporelles	Fonds commercial	400		402		404		406					
	Autres	410		412		414		416					
Immobilisations corporelles	Terrains	420		422		424		426					
	Constructions	430		432		434		436					
	Installations techniques matériel et outillage industriels	440		442		444		446					
	Installations générales agencements divers	450		452		454		456					
	Matériel de transport	460		462		464		466					
	Autres immobilisations corporelles	470		472		474		476					
Immobilisations financières		480		482		484		486					
<b>TOTAL</b>		<b>490</b>		<b>492</b>		<b>494</b>		<b>496</b>					
II		AMORTISSEMENTS		Montant des amortissements au début de l'exercice		Augmentations : dotations de l'exercice		Diminutions : amortissements afférents aux éléments sortis de l'actif et reprises		Montant des amortissements à la fin de l'exercice			
IMMOBILISATIONS AMORTISSABLES													
Immobilisations corporelles	Immobilisations incorporelles	500		502		504		506					
	Terrains	510		512		514		516					
	Constructions	520		522		524		526					
	Installations techniques matériel et outillage industriels	530		532		534		536					
	Installations générales, agencements, aménagements divers	540		542		544		546					
	Matériel de transport	550		552		554		556					
	Autres immobilisations corporelles	560		562		564		566					
<b>TOTAL</b>		<b>570</b>		<b>572</b>		<b>574</b>		<b>576</b>					
III		PLUS-VALUES, MOINS-VALUES		(19%, 15% et 0% pour les entreprises à l'IS, 16% pour les entreprises à l'IR) (Si ce cadre est insuffisant, joindre un état du même modèle)									
Nature des immobilisations cédées virées de poste à poste, mises hors service ou réintégréées dans le patrimoine privé y compris les produits de la propriété industrielle.	1	2	3	4	5	6	7	8	9	10			
Immobilisations	Valeur d'actif *	Amortissements *	Valeur résiduelle	Prix de cession *	Plus ou moins-values								
	①	②	③	④	Court terme *	Long terme							
						19 % ⑥	15 % ou 12,5 % ⑦	0 % ⑧					
1													
2													
3													
4													
5													
6													
7													
8													
9													
10													
<b>TOTAL</b>	<b>578</b>	<b>580</b>	<b>582</b>	<b>584</b>	<b>586</b>	<b>581</b>	<b>587</b>	<b>589</b>					
Plus-values taxables à 19 % (1)			579		590	583	594	595					
Régularisations													
Résultat net de la concession et de la sous-concession de licences d'exploitation de droits de la propriété industrielle bénéficiant du régime des plus-values à long terme (CGI art 39 terdecies)							591						
<b>TOTAL</b>					<b>596</b>	<b>585</b>	<b>597</b>	<b>599</b>					

\* Des explications concernant cette rubrique sont données dans la notice n° 2033-NOT.

(1) Les plus-values sont imposables au taux de 19 % en application des articles 238 bis JA, 210 E et 208 C du CGI. Joindre un état établi selon le même modèle, indiquant les modalités de calcul de ces plus-values.

4

**RELEVÉ DES PROVISIONS - AMORTISSEMENTS DÉROGATOIRES - DÉFICITS REPORTABLES - CRÉDITS D'IMPÔTS**

Formulaire obligatoire (article 302 Septies A bis du Code Général des Impôts)

Désignation de l'entreprise : SAS 2 I PROMOTION

Néant  \*\*

**I RELEVÉ DES PROVISIONS - AMORTISSEMENTS DÉROGATOIRES**

A		NATURE DES PROVISIONS		Montant au début de l'exercice		AUGMENTATIONS : dotations de l'exercice		DIMINUTIONS : reprises de l'exercice		Montant à la fin de l'exercice	
Provisions réglementées	Amortissements dérogatoires	600		602		604		606			
	Dont majorations exceptionnelles de 30 %	601		603		605		607			
	Autres provisions réglementées	610		612		614		616			
Provisions pour risques et charges		620		622		624		626			
Provisions pour dépréciation	Sur immobilisations	630		632		634		636			
	Sur stocks et en cours	640		642		644		646			
	Sur clients et comptes rattachés	650		652		654		656			
	Autres provisions pour dépréciation	660		662		664		666			
<b>TOTAL</b>		<b>680</b>		<b>682</b>		<b>684</b>		<b>686</b>			

**B MOUVEMENTS AFFECTANT LA PROVISION POUR AMORTISSEMENTS DÉROGATOIRES**

	Dotations		Reprises	
Immob. incorporelles	700		705	
Terrains	710		715	
Constructions	720		725	
Inst. techniques matériel et outillage	730		735	
Inst. générales agenc. am. divers	740		745	
Matériel de transport	750		755	
Autres immobilisations corporelles	760		765	
<b>TOTAL</b>	<b>770</b>		<b>775</b>	

**C VENTILATION DES DOTATIONS AUX PROVISIONS ET CHARGES A PAYER NON DÉDUCTIBLES POUR L'ASSIETTE DE L'IMPOT (Si le cadre C est insuffisant, joindre un état du même modèle)**

1	Indemnités pour congés à payer, charges sociales et fiscales correspondantes	
2		
3		
4		
5		
6		
7		
Total à reporter ligne 322 du tableau n° 2033 B		780

**II DÉFICITS REPORTABLES**

Déficits restant à reporter au titre de l'exercice précédent (1)	982
Déficits imputés	983
Déficits reportables	984
Déficits de l'exercice	860
<b>Total des déficits restant à reporter</b>	<b>870</b>

**III DÉFICITS PROVENANTS DE L'APPLICATION DU 209C**

Résultat déficitaire relevant de l'article 209C du CGI	995
Déficits étrangers des PME antérieurement déduits (art. 209C du CGI)	996

**IV DISTRIBUTIONS SOUMISES L'ARTICLE 235 TER ZCA**

Montant total des sommes distribuées devant donner lieu au paiement de la contribution prévue à l'article 235 ter ZCA au titre de l'exercice	129
--	-----

**V ENTREPRISES DE TRANSPORT INSCRITES AU REGISTRE DES TRANSPORTS (L3113-1 et L3211-1 du Code des Transports)**

	800	<input type="checkbox"/>
--	-----	--------------------------

**VI DIVERS**

Primes et cotisations complémentaires facultatives	381	
Cotisations personnelles obligatoire de l'exploitant *	380	
N° du centre de gestion agréé	388	
Montant de la TVA collectée	374	32 718
Montant de la TVA déductible sur biens et services (sauf immobilisations)	378	6 779
Montant des prélèvements personnels de l'exploitant	399	
Aides perçues ayant donné droit à la réduction d'impôt prévue au 4 de l'article 238 bis du CGI pour l'entreprise donatrice	398	
Montant de l'investissement qui a donné lieu à amortissement exceptionnel chez l'entreprise investisseur dans le cadre de l'article 217 octies du CGI	397	

(1) Cette case correspond au montant porté lignes 870 du tableau 2033D déposé au titre de l'exercice précédent.  
\* Des explications concernant cette rubrique figurent dans la notice n° 2033-NOT.

EXEMPLAIRE A CONSERVER PAR LE DECLARANT

COURANT LES INFORMATIQUES

## ANNEXE

Exercice du 01/01/2017 au 31/12/2017

### - REGLES ET METHODES COMPTABLES -

(PCG Art. 831-1/1)

#### Principes et conventions générales

Les comptes de l'exercice clos ont été élaborés et présentés conformément aux règles comptables dans le respect des principes prévus par les articles 121-1 à 121-5 et suivants du Plan Comptable Général 2016.

La méthode de base retenue pour l'évaluation des éléments inscrits en comptabilité est la méthode des coûts historiques.

Les conventions comptables ont été appliquées en conformité avec les dispositions du code de commerce, du décret comptable du 29/11/83 ainsi que du règlement ANC 2014-03 et des règlements ANC 2015-06 et 2016-07 relatifs à la réécriture du plan comptable général applicable à la clôture de l'exercice.

#### Permanence des méthodes

Les méthodes d'évaluation retenues pour cet exercice n'ont pas été modifiées par rapport à l'exercice précédent.

#### Informations relatives au CICE

Il a été comptabilisé en déduction des frais de personnel un produit à recevoir relatif à l'application du CICE (crédit d'impôt compétitivité emploi) pour un montant de 2 270 €. La société n'a demandé aucun préfinancement au titre de ce mécanisme.

#### L'utilisation du CICE dans l'entreprise

Le CICE a pour objet le financement de l'amélioration de la compétitivité des entreprises. Au titre de l'année civile écoulée, nous avons dégagé un crédit d'impôt de 2 270 €, que nous avons affecté principalement à des efforts en matière de :

Description des efforts	Montant
- investissement :	
- recherche :	
- d'innovation :	
- formation :	
- recrutement :	
- prospection de nouveaux marchés :	
- transition écologique et énergétique :	
- reconstitution des fonds de roulement :	
Total	2 270

Il n'a donc permis ni de financer une hausse de la part des bénéfices distribués, ni d'augmenter les rémunérations des dirigeants.

## ANNEXE

Exercice du 01/01/2017 au 31/12/2017

### - COMPLEMENT D'INFORMATIONS RELATIF AU BILAN -

#### Etat des immobilisations

Néant

#### Etat des amortissements

Néant

#### Etat des provisions

Néant

#### Etat des échéances des créances et des dettes

Etat des créances	Montant brut	A 1 an au plus	A plus d'1 an
Autres créances clients	9 000	9 000	
Personnel et comptes rattachés	228	228	
Sécurité sociale et autres organismes sociaux	142	142	
Impôts sur les bénéfices	64 066	64 066	
Taxe sur la valeur ajoutée	866	866	
Débiteurs divers	1 200	1 200	
<b>TOTAL</b>	<b>75 503</b>	<b>75 503</b>	

Etat des dettes	Montant brut	A 1 an au plus	De 1 à 5 ans	A plus de 5 ans
Fournisseurs et comptes rattachés	5 414	5 414		
Personnel et comptes rattachés	5 654	5 654		
Sécurité sociale et autres organismes sociaux	5 260	5 260		
Taxe sur la valeur ajoutée	1 500	1 500		
Autres impôts taxes et assimilés	1 339	1 339		
Groupe et associés	188 232	188 232		
<b>TOTAL</b>	<b>207 398</b>	<b>207 398</b>		

#### Composition du capital social

(PCG Art. 831-3 et 832-13)

Différentes catégories de titres	Valeurs nominales en euros	Nombre de titres			
		Au début	Créés	Remboursés	En fin
1000 ACTIONS	1.0000	1 000			1 000

## **ANNEXE**

Exercice du 01/01/2017 au 31/12/2017

### **Produits à recevoir**

### **Charges à payer**

Montant des charges à payer incluses dans les postes suivants du bilan	Montant
Dettes fournisseurs et comptes rattachés	2 580
Dettes fiscales et sociales	2 929
Total	5 509

### **Charges et produits constatés d'avance**

## **- ENGAGEMENTS FINANCIERS ET AUTRES INFORMATIONS -**

### **Engagement en matière de pensions et retraites**

(PCG Art. 531-2/9, Art. 832-13)

La société n'a signé aucun accord particulier en matière d'engagements de retraite.  
Ces derniers se limitent donc à l'indemnité conventionnelle de départ à la retraite.  
Aucune provision pour charge n'a été comptabilisée au titre de cet exercice.

2 I PROMOTION

SOCIETE PAR ACTIONS SIMPLIFIEE AU CAPITAL DE 1 000 €  
SIEGE SOCIAL : 411, AVENUE DU GERS 31270 - FROUZINS

R.C.S. TOULOUSE 800 925 521

---

RESOLUTION D'AFFECTION DU RESULTAT VOTEE PAR  
L'ASSEMBLEE GENERALE ORDINAIRE ANNUELLE DU 10 AVRIL 2018

L'Assemblée Générale, sur proposition du Président, décide d'affecter le bénéfice de l'exercice clos le **31 Décembre 2017** s'élevant à **45 807,66 €** :

- au compte Autres réserves pour la totalité soit **45 807,66 €**.

Il n'y a eu aucune distribution de dividendes antérieurement.

Cette résolution est adoptée à l'unanimité.

- - -

*Copie conforme à l'original*

